



Mai 2025 - Lettre d'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine



Contrôle des flux migratoires en Nouvelle-Aquitaine



Dans le cadre d'une opération nationale de contrôles des flux migratoires, Étienne GUYOT, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, a coordonné une vaste opération régionale de contrôles des flux migratoires le mardi 20 mai, pour lutter contre l'immigration illégale et les filières de passeurs. Les contrôles ont principalement visé les bus commerciaux, au niveau des péages, des gares routières, dans l'ensemble de la région. Cette opération a permis l'interpellation de 74 étrangers en situation irrégulière. [Plus d'infos sur le site internet.](#)

Tous engagés sur les enjeux maritimes littoraux en Nouvelle-Aquitaine



Les membres du Comité État Mer et Littoral de la façade Sud-Atlantique se sont réunis le 14 mai à Moliets-et-Maâ (Landes) pour faire un point sur les enjeux maritimes et littoraux en Nouvelle-Aquitaine. Parmi les enjeux des 15 prochaines années, figurent le développement de l'interconnexion entre la France et l'Espagne par le Golfe de Gascogne et les défis liés au programme de l'éolien en mer. La pêche professionnelle maritime était également au cœur des échanges, avec la présentation d'une stratégie régionale en co-construction par les services de l'État et les acteurs de la filière. [Plus d'infos sur le site internet.](#)

Une offre aérienne commune pour la liaison Orly-Pyrénées



Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine et Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, ont réuni, le 22 mai dernier en présence du Premier ministre, l'ensemble des collectivités concernées par le projet de la coopération entre les aéroports de Pau et de Tarbes-Lourdes pour assurer la liaison aérienne entre le piémont pyrénéen et Orly. La rencontre portait sur l'amélioration de la coordination entre les deux plateformes aéroportuaires. Les discussions se poursuivront afin de préciser les conditions nécessaires à la mise en place d'une offre aérienne commune à destination d'Orly. [Plus d'infos sur le site internet.](#)



Installation du comité de la filière piscicole de Nouvelle-Aquitaine



Le préfet de région Étienne GUYOT et le président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine Alain ROUSSET se mobilisent pour soutenir la filière piscicole. Réunis le 27 mai dernier à l'occasion de l'installation du Comité Régional de la filière piscicole, ils ont présenté une série d'actions structurantes à mener conjointement pour soutenir la filière. La Nouvelle-Aquitaine est la première région productrice française de truites et d'esturgeons élevés en eau douce. Elle œuvre à la reconnaissance de la qualité et de la singularité de ses productions mais doit faire face à de nombreux enjeux, notamment climatiques, dans un contexte de forte concurrence. [Plus d'infos sur le site internet.](#)

Un guichet pour l'aide d'urgence destinée aux jeunes viticulteurs de Nouvelle-Aquitaine



Le Gouvernement a mis en place un fonds d'urgence pour les exploitations viticoles des jeunes installés. Doté d'une enveloppe nationale de 9 millions d'euros, ce fonds permettra d'accompagner les exploitations des jeunes les plus en difficulté et de répondre au défi du renouvellement des générations. En Nouvelle-Aquitaine, la phase de dépôt des demandes d'aide s'est clôturée le 4 juin dernier. Le montant de l'aide sera forfaitaire et défini au regard du nombre de dossiers déposés dans les départements de la région. [Plus d'infos sur le site internet](#)



ENVIRONNEMENT

Un protocole cadre pour limiter l'impact du silure sur les poissons migrateurs

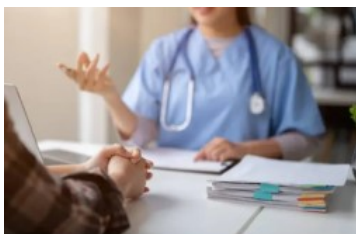


Adopté pour la période 2025-2027 par l'État et tous les acteurs de la gestion des espèces migratrices, ce protocole a pour but de limiter l'impact du silure sur les poissons migrateurs. En effet, les difficultés rencontrées par les saumons, aloses, lamproies ou anguilles qui subissent de multiples perturbations tout au long de leur cycle de vie, sont aggravées par la présence du silure qui a colonisé massivement les cours d'eau du Sud-Ouest comme le reste du territoire métropolitain. [Plus d'infos sur le site internet.](#)



SANTÉ

Concertations autour du « Pacte de lutte contre les déserts médicaux » en Nouvelle-Aquitaine



La Nouvelle-Aquitaine est particulièrement impactée par les déserts médicaux. L'une des mesures phares du Pacte de lutte contre les déserts médicaux annoncé par le Gouvernement le 25 avril dernier, consiste, pour les médecins volontaires, à venir consulter jusqu'à 2 jours par mois dans les zones les plus en difficultés du territoire. Le 13 mai dernier, Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine et Benoît ELLEBOODE, directeur général de l'ARS, ont réuni l'ensemble des élus de la région pour partager les modalités de mise en œuvre de cette mesure phare et valider les zones de vulnérabilité prioritaires. La mesure entrera en vigueur en septembre 2025. [Plus d'infos sur le site internet.](#)



ÉCONOMIE - EMPLOI

France 2030 : 11 nouveaux projets lauréats en Nouvelle-Aquitaine



Sélectionnés par l'État pour être soutenus financièrement dans le cadre du plan France 2030, ces projets sont portés par des entreprises ou établissements publics basés en Gironde, dans les Pyrénées-Atlantiques et dans la Vienne. Au total, ils représentent un soutien de l'État de plus de 9 millions d'euros au service de la recherche, de l'innovation et de la souveraineté industrielle dans les secteurs de la santé, des technologies du numérique et de la cybersécurité, de la robotique et de l'industrie du vélo. Depuis le début du plan France 2030, ce sont 628 projets qui ont été soutenus en Nouvelle-Aquitaine pour un montant total de plus de 1 178 millions d'euros d'aide. [Plus d'infos sur le site internet.](#)

L'État se mobilise pour le plein emploi en Nouvelle-Aquitaine



Le préfet de région a réuni à Bordeaux l'ensemble des préfets et des directeurs régionaux des services de l'État et ses partenaires en région, pour dresser un point d'étape sur la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi en Nouvelle-Aquitaine. Entrée en vigueur en janvier dernier, cette réforme a pour objectif de réduire le chômage structurel. Elle s'appuie sur un réseau d'acteurs co-piloté par l'État et les collectivités, un accompagnement des publics éloignés de l'emploi et une offre élargie de formations de la part des entreprises. Divers dispositifs d'accès ou de retour à l'emploi sont également mobilisés (par exemple le Fonds social européen ou les conventions « Insertion - emploi ».) [Plus d'infos sur le site internet.](#)

Grande exposition du Fabriqué en France : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 juin



La Grande Exposition du Fabriqué en France fait son retour en 2025 au palais de l'Élysée les 15 et 16 novembre 2025. Initié par le Président de la République, ce rendez-vous annuel met à l'honneur les entreprises, les artisans, les producteurs et les industriels qui s'engagent pleinement dans la fabrication française. Pour cette nouvelle édition, les entreprises ont jusqu'au 14 juin 2025 (23h59) pour déposer leur dossier de candidature sur [démarches simplifiées.fr](#). [Plus d'infos sur le site internet.](#)



CULTURE

Ouverture du Frac-Artothèque Nouvelle-Aquitaine



Inauguré le 20 mai dernier, cet établissement labellisé unique en France réunit la collection du Fonds Régional d'Art Contemporain et celle de l'Artothèque de la Région Nouvelle-Aquitaine. Le bâtiment, réhabilité sous maîtrise d'ouvrage de la région Nouvelle-Aquitaine par les architectes Jakob et MacFarlane, prend place dans un ancien site industriel. Le budget consacré par l'État – DRAC Nouvelle-Aquitaine au projet immobilier s'élève à 1,73M€. En 2024, la DRAC Nouvelle-Aquitaine a déployé un soutien financier en faveur des trois Frac établis en Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 305K€ pour soutenir les politiques d'enrichissement des collections et à plus de 1,42M€ pour soutenir le fonctionnement et la mise en œuvre des projets artistiques. [Plus d'info sur le site internet.](#)



ENQUÊTE INSEE

Le complexe industrialo-portuaire de Bordeaux : des activités génératrices d'emplois et à forte valeur ajoutée.



En 2022, le Grand Port Maritime de Bordeaux est le sixième plus grand port maritime français en termes de trafic de marchandises. L'ensemble des activités du complexe industrialo-portuaire emploie plus de 8 600 salariés. Les activités non maritimes, majoritairement l'industrie et le transport terrestre, génèrent davantage d'emplois que les activités maritimes. [Plus d'infos sur le site de l'Insee.](#)

En bref:

- **Le Festival du Périgord Noir** aura lieu en Dordogne du 03 au 17 août sur le thème « Musiques en Méditerranée ». [Plus d'infos sur le site internet.](#)



Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)

© 2025 en Gironde